

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

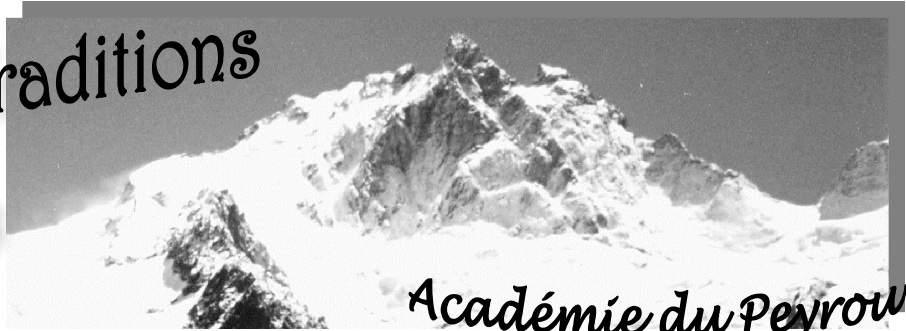
La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 49 – Août 2005

Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles :

Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freyne
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villar Eymond
Villar Reculas

De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?

Numéro 49 ?

Les fidèles adhérents qui reçoivent tous les trois mois ce bulletin (certains depuis le Numéro 1) s'étonneront peut-être de sauter d'un coup du Numéro 47 (mai 2005) au Numéro 49 (août 2005).

Pas de mystère.

En juin est sorti un numéro spécial (48) destiné à ceux qui dans l'Oisans n'ont pas encore entendu parler de l'association.

Les thèmes en étaient :

"Coutumes et Traditions de l'Oisans" :

QUI ? QUOI ? OÙ ? QUAND ?

POURQUOI ? COMMENT ?

Pour tout dire,

nous nous sommes fait de la PUB.

Il sera peut-être arrivé à certains d'entre vous de le voir hanter les mairies ou les offices du tourisme ou les boîtes aux lettres de vos voisins.

Ceci dit, nous glissons une prière (répétée) aux adhérents ordinaires : "S'il vous plaît, racontez, écrivez, nourrissez ce bulletin avec ce que vous savez de l'Oisans". Sinon, il déperira.

Ci-dessous, une photo des premiers adhérents !

En 2005,
malgré quelques
additions,
divisions,
soustractions :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

rivales
et solidaires,
sont des
communes
toujours vivantes.



P. 1 : Numéro 49 ? P. 2 : Montagn'art – La Fête des Foins – P. 3 : Livres – P. 4 : Le colloque "Le chemin des protestants" - P. 5 : Les projets immédiats – Pp. 6 et 7 : La bergère des Challanches - P. 8 : L'Assemblée Générale et le repas.

Montagn'Art

À Vaujany

du samedi 23 au dimanche 31 juillet
22 peintres, 3 créatrices de patchwork,
le club de peinture sur soie d'Allemont,
le club aquarelles de Colette Gamond
d'Allemont, des sculpteurs sur bois,
des peintres sur porcelaine,
les enfants des écoles de l'Oisans,
des photos des chapelles et oratoires.

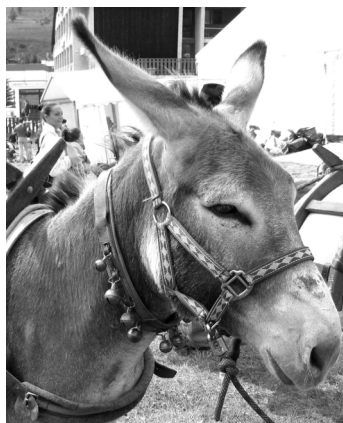


*Le Prix du Public qui avait pour thème "Chalets ou Refuges de montagne"
a été décerné à Nicole Hostache d'Auris.*

*L'an prochain, "Montagn'art" sera accueilli par la commune de Bourg d'Oisans
et le sujet du concours sera : "Fontaines, bassins et lavoirs en Oisans".*

ON A TROUVÉ DE TOUT À LA FÊTE DES FOINS, LE 7 AOÛT :

Une messe
Un défilé
12 faucheurs
Du foin
600 repas
18 tacots
Des groupes
folkloriques :
Laragne – Vienne
Une fanfare
Des ânes, un lama
Des vaches (dans le fond du
décor)
Des tourneurs sur bois
Une locomobile de 1893
actionnant
une machine à sabots
Du débardage à cheval
Des commerçants
Beaucoup de monde



Une batteuse à main

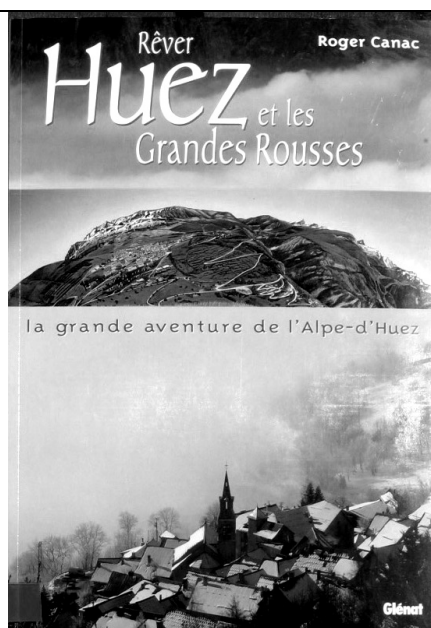
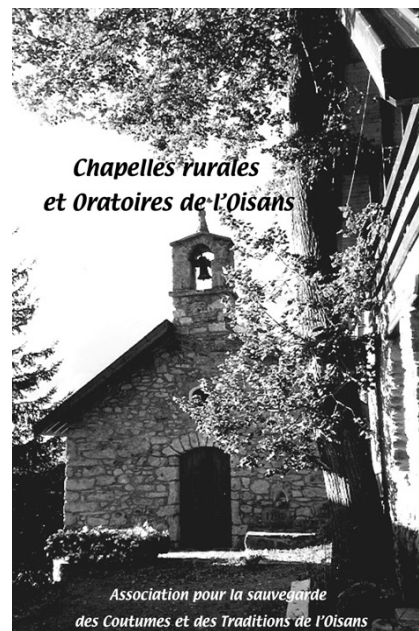
**Paulette Ribot qui
souhaite résilier ses
fonctions de secrétaire**



Ce qui a été réalisé cet été

Le très gros travail consistant à recenser les **Chapelles rurales et les Oratoires de l'Oisans** - photographies et textes - est enfin achevé.

Une réduction de 128 pages (et 157 photos en couleurs) est en cours d'impression. Elle sera présentée au Salon du Livre en Oisans le 25 septembre. Vous trouverez ci-joint un "Bulletin de Souscription".



Et puisque nous sommes dans les livres

Voici la dernière production de notre président
d'honneur et co-fondateur
Roger Canac

"Rêver Huez et les Grandes Rousses".

(Est-ce à mettre au compte de
l'Académie du Peyrou ?).

"Les Amis du Pays Vizillois" éditent
les actes du colloque 2002 de Vizille :
"La voie Romaine de l'Oisans".

Prix :
15€

Colloque
"Le chemin des Protestants"

Mizoën - Besse - Clavans

8 et 9 juillet 2005

Intervenants :

Pierre Bolle, maître de conférences honoraire
Roger Canac, écrivain de l'Oisans

(Voir page 4)



Le but de notre Association est de réhabiliter les sites et les chemins rappelant l'histoire des protestants, toute une population de la vallée du Ferrand, qui avait adhéré à cette religion réformée dans les années 1550 à 1685. Nous formons une équipe motivée de volontaires. Nous avons entrepris de nettoyer les sites, de prévoir des balisages et la pose de poteaux de signalisation. Nous avons déjà travaillé sur : – l'emplacement du cimetière des huguenots à Clavans – l'emplacement du temple à Besse – l'emplacement de la fontaine du pasteur Jean Blanc au hameau de Bonnefin.

Gérard Gaude

Pierre Bolle

Dès le XIII^e siècle, le Dauphiné est parcouru par des colporteurs vaudois qui diffusent le texte de la Bible en langue vulgaire.

C'est dans les villes qu'arrivent les idées nouvelles de Luther qui sont prêchées à Grenoble en 1523 et 1525... En 1561, une quarantaine d'églises sont "dressées" dans l'ensemble du Dauphiné, en particulier dans la vallée du Buech, l'Oisans, la Matheysine et le Trièves.

À Grenoble, 20% de la population se réclame du protestantisme.

... Il y a 76 églises locales en Dauphiné. La vie quotidienne d'une paroisse locale est dirigée par un "consistoire" formé d'une dizaine "d'anciens" (laïcs) et d'un pasteur. Chaque consistoire délègue un ancien et un pasteur au Synode Régional qui est gouverné suivant un système délibératif que l'on peut qualifier de "parlementaire" ; il est donc possible de parler d'une "république des synodes".

De 1610 à 1661, c'est une période de grand calme... À partir de 1661 commence une période de brimades, de mauvais traitements, de persécutions. Quelques temples sont démolis, l'existence légale des églises réformées est contestée. Dans l'évêché de Grenoble, Mgr Le Camus compte sur la persuasion et la modération pour faire disparaître "l'hérésie". Mais en 1696, il est obligé de reconnaître l'échec de sa politique.

Les réactions des protestants du Dauphiné sont très diverses : il y a ceux qui restent dans la province, les "nouveaux convertis" qui deviennent catholiques par lassitude, par tiédeur ou opportunisme. Il y a aussi les "opiniâtres" qui participent à des assemblées clandestines. S'ils sont surpris, les femmes sont envoyées en prison, les hommes aux galères et les prédicants sont pendus...

Roger Canac

...Il serait raisonnable de penser que les communautés protestantes existaient en fait **avant 1562**.

...Peu à peu, les pouvoirs du roi, des intendants, du Parlement, du clergé (malgré l'honnêteté de l'Évêque Le Camus) devaient s'en prendre aux fidèles de la Religion "permise par l'Édit de sa Majesté". Entre 1682 et 1684, on ferme les temples des Terrasses et du Chazelet. En juin 1685, aux Hières, on brûle les livres protestants. Le 10 août 1685, arrivent les dragons pour persécuter "les religionnaires"... Des persécutés fuient en Savoie, pays étranger. Le 29 avril 1686, 240 personnes accompagnées de 28 mulets quittent les trois communautés de la vallée du Ferrand. Le 8 mai, un certain nombre de ces "déserteurs" sont arrêtés à Saint Jean de Maurienne et livrés aux troupes du Royaume de France ...

En 1689, Mizoën avait perdu les 2/3 de ses habitants... Le désordre économique et moral était à son apogée....

Mizoën, sous tutelle de toutes parts, était devenue la plus misérable, la plus déshéritée des communautés de l'Oisans. En Suisse, en Allemagne (surtout Saxe et Brandebourg), les protestants ont retrouvé la liberté. Mais quelque chose dans leur âme les attire encore au pays de leurs ancêtres.

Les projets immédiats

LA SEMAINE DU FILM JEUNE PUBLIC



Au cinéma
Émilien Joly
au Bourg d'Oisans

du lundi 24
au
dimanche 30 octobre

des films,
des animations...

et le travail de cinq
associations !



Le total des entrées a plus que doublé depuis 2001 !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LE REPAS D'USAGE ??

VOIR EN PAGE 8



Nous participerons aussi

Au Forum des Associations
Samedi 10 septembre, de 14 heures à 18 heures
au Foyer Municipal du Bourg d'Oisans

Aux 9èmes Journées du Livre en Oisans
les 24 et 25 septembre
de 10 heures à 19 heures
au Foyer Municipal du Bourg d'Oisans



Récréation

LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA BERGÈRE DES CHALANCHES

1^{ère} partie

Tout le monde, ou presque, a entendu parler de l'incroyable destin de Marie Payen, cette bergère d'Allemond* qui fut à l'origine de la découverte de la célèbre mine royale d'argent des Chalanches, sur les contreforts du Massif de Belledonne, versant de la Romanche. Mais l'histoire de cette jeune fille est restée cependant quasiment ignorée.

Ce fut M. Binelli, premier directeur de la mine d'argent, qui dans un rapport rédigé vers 1800 parle d'une bergère du hameau du Clot d'Allemond qui, en novembre 1767, et par un temps d'automne exceptionnellement clément, faisait paître son troupeau sur ce versant de montagne dominant l'extrémité nord de la plaine du Bourg-d'Oisans. Son attention ayant été attirée par des pierres qui avaient la couleur de l'étain, et sans doute intriguée par leur poids, elle en rapporta à son maître nommé Ollivier. Celui-ci, surnommé « Mandrin le charbonnier », fit analyser les échantillons chez un orfèvre de Grenoble dont les essais confirmèrent la présence d'argent.

Alexis Chermette évoquera en 1978 une dot de 600 livres attribuée à Marie Payen à l'occasion de son mariage avec le

maître-charbonnier de la fonderie Jean Roux, précisions reprises par Roger Canac qui regrettait que l'histoire ne nous apprenne s'ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants... Nous allons toutefois devoir rectifier ces informations.

En effet, selon le mémoire précité de Binelli, et sur sa demande, l'intendant aurait accordé une gratification exceptionnelle de 1 200 livres à la bergère en récompense de sa découverte, argent qui fut placé par un notaire du pays.

Qui donc était Marie Payen, et quel fut réellement son destin ?

Son père, Joseph Payen, d'Allemond, âgé de 22 ans, épousait le 8 août 1740 à La Garde Marie Naclard, habitante de ce lieu. Le 8 avril 1742 la jeune épouse, demeurant au Clot d'Allemond, donnait naissance à deux filles jumelles. Mais curieusement, alors que le père désigné est bien Joseph, le curé notait sur son registre de baptêmes : « Elisabeth et Anne Gueypara », qui était le patronyme de la grand-mère paternelle. Elisabeth décédera en 1764 à l'âge de 22 ans ; quant à Anne Gueypara, son souvenir passera à la postérité sous le nom de Marie Payen.

Une nouvelle grossesse fut fatale à la mère. Le 22 janvier 1746, Marie Naclard fut ensevelie avec son nouveau-né qui avait été « ondoyé

* Allemond, orthographe pratiquée en Oisans aux XVIIe et XVIIIe siècles.

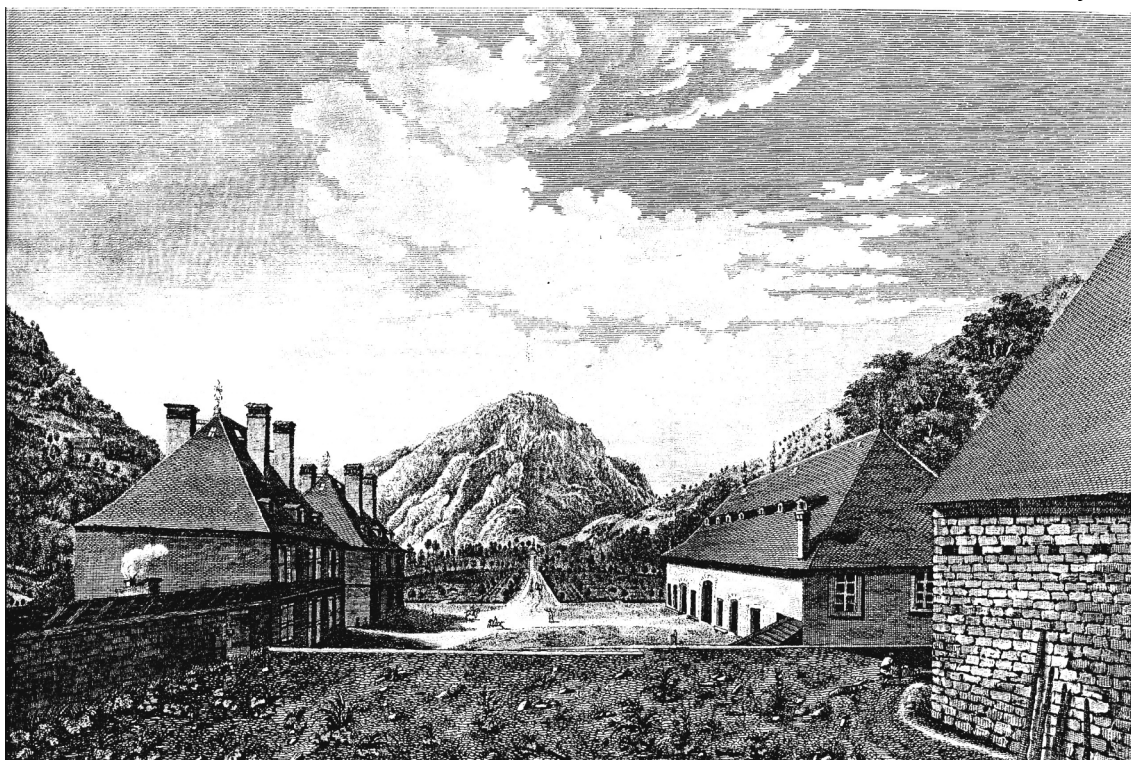
sur elle » par la sage-femme. Ayant la charge d'enfants en bas-âge (les grands parents paternels étant décédés en 1740), Joseph Payen se remaria très vite. Le 2 mai 1746, il épousait à Livet Isabeau Grand. Le couple aura un garçon, Antoine, né en 1747, et trois filles, Marie, née en décembre 1748 mais qui ne vécut que 7 ans, Jeanne, née en juin 1752, et une autre Marie, née en 1756, et qui devait aussi décéder prématurément en 1763. Malade et alité, Joseph Payen fit son testament le 30 avril 1765. Se présentant comme pauvre, il faisait d'Antoine, son fils du second lit âgé de 18 ans seulement, son héritier universel et donnait 24 livres à « Anne Payen, sa fille aînée », ainsi que la même somme à sa demi-soeur Jeanne. Il devait décéder le 17

décembre 1766. Marie Payen, ou plus exactement Anne Payen Gueypara, se retrouvait donc orpheline, ayant de surcroît eu le chagrin de perdre deux ans plus tôt sa soeur jumelle.

Continua-t-elle d'habiter avec sa belle-mère ou marâtre Isabeau Grand et ses demi-frère et soeur ? Nous ne saurions l'affirmer. Allant sur ses 25 ans, elle fut probablement placée chez des habitants du hameau du Clot et employée à de petits travaux. Comme la plupart des filles de l'Oisans, elle n'avait jamais fréquenté l'école et ne savait donc pas écrire. Elle gardait des bêtes, sans doute des chèvres, lorsqu'elle eut la géniale intuition de ramasser et rapporter ces pierres curieuses qui devaient bouleverser son destin.

(À suivre)

Bernard François



Vue de la Fonderie royale d'Allemont

Les projets immédiats (suite)



**Assemblée Générale et repas :
Nous nous retrouverons
le dimanche 18 septembre à Venosc**

10 h.	<i>Rendez-vous sur le grand parking au pied des télécabines (avant Bourg d'Arud). Le maire, Pierre Balme, nous fera visiter l'église de Venosc et son trésor, ainsi que la chapelle du Sellier, entièrement rénovée.</i>
11 h.	<i>Assemblée Générale, Office du Tourisme, en face des télécabines.</i>
12 h.	<i>Danses folkloriques du groupe "Le Pas d'Anna Falque".</i>
12 h. 30	<i>Apéritif offert par la Mairie de Venosc.</i>
13 h.	<i>Répartition des participants entre les deux restaurants : "Les Amis de la montagne" – Le Courtil – Venosc (près de la mairie) et "l'hôtel de la Muzelle" à Bourg d'Arud. Menu à 20 euros Salade dauphinoise – Poulet aux écrevisses – mousse de légumes et riz – plateau de fromages (secs ou blancs) – tarte aux myrtilles – café – 1/4 de vin rouge par personne.</i>

**Clôture des inscriptions (limitées à 120 personnes)
le 12 septembre
Voir fiche jointe.**

Bulletin réalisé par Madeleine Martin – Association pour la sauvegarde des coutumes et traditions de l'Oisans – 38 rue de Viennois – 38520 – Bourg d'Oisans.